

un gouvernement responsable dans les territoires ainsi que de la représentation de ces territoires dans le parlement du Canada, bref, d'un certain nombre d'autres questions qui ne peuvent certainement pas être considérées en aucune manière comme réclamations ou droits, mais simplement des questions de politique publique. Fait significatif c'est que la question des arpentages, au sujet de laquelle on a fait tant de bruit, n'était pas même mentionnée dans ce brouillon de pétition. A part ce brouillon de pétition le gouvernement n'a reçu aucun document d'aucune sorte; il n'a pas même reçu la pétition originale si jamais elle a été signée. Louis Riel apprit évidemment qu'il devait adopter d'autres moyens pour provoquer des troubles. Connaissant bien le caractère superstitieux de la population, il entreprit en conséquence de créer une nouvelle religion. Dans un sermon prononcé à l'église de Saint-Roch, Québec, dans le cours de l'été dernier, l'évêque Grandin décrivait ainsi les agissements des chefs de la rébellion :

"Afin de parvenir plus sûrement à leur fin et d'empêcher les métis de se laisser influencer par les missionnaires qui les auraient détournés de leur projet sinistre, les chefs de la rébellion emprisonnèrent quatre prêtres, six religieuses et quelques frères laïques, placèrent des sentinelles à la porte de leur prison pour empêcher tout moyen de communication entre les métis et les missionnaires. Nous avions bien raison de leur dire : 'Vous ne gagnerez rien par là, au contraire vous avez tout à y perdre. Si vous tuez un soldat, on demeurera remplacé par mille autres. Vous avez à combattre un gouvernement puissant, vous qui n'êtes qu'une poignée d'hommes et ne pouvez remplacer vos morts.' Toutefois, les chefs se conduisirent de façon à faire mépriser nos avertissements et conseils et la rébellion eut lieu avec toutes ses terribles conséquences."

Le document suivant contenant la signature de tout les prêtres du district témoigne également de la conduite que Riel a cru devoir tenir pour s'attacher les métis :—

PRINCE-ALBERT, 13 Juin 1886.

"Nous soussignés prêtres du district qui a eu plus particulièrement à souffrir de la rébellion, savoir : des paroisses de Saint-Laurent, Saint-Antoine, Grandin, le Lac aux Canards et Batoche— c'est-à-dire au milieu de notre population où Louis "David" Riel avait établi son quartier général, nous désirons attirer l'attention de nos compatriotes du Canada sur les faits suivants :—

"Louis "David" Riel ne mérite pas les sympathies de l'église catholique romaine ou des membres de cette église, parcequ'il a usurpé notre mission de prêtres et enlevé, à notre peuple, les avantages et consolations qu'il est de notre devoir de lui procurer. Il a fait toutes ces choses pour son intérêt purement personnel.

(Signé) Père ANDRÉ,

" TOUSE,

" MOULIN,

" MOBEVILLE,

" LECOQ,

" FOURMOND,

Curé de Batoche."

Suivant de nouvelles citations dont on s'est servi dans la Chambre des Communes,

au cours du débat sur la motion de M. Landry pour censurer le gouvernement d'avoir laissé pendre Riel.

L'évêque Grandin dit :—

"Tous ceux qui ont étudié à fond ce mouvement, savent fort bien qu'un incrédule et un hypocrite, en même temps qu'il faisait des menaces de destruction inévitables, a trompé les métis et les a obligés à prendre les armes contre l'Etat. L'ascendant qu'il exerçait sur eux était tel que, pour le plus grand nombre d'entre eux, ils ne pouvaient pas ou n'osaient pas lui résister."

Le père Fourmond dit dans son témoignage :—

"Louis "David" Riel, dans son étrange et alarmante folie, fascinait nos pauvres métis comme le serpent fascine ses victimes. Il abusait, pour ses propres fins, de la grande confiance que tous les métis reposaient en lui, confiance obtenue par l'influence qu'il exerçait sur leur esprit, grâce à son éloquence passionnée et, par-dessus tout, à l'apparence de ses sentiments profondément religieux, et de sa dévotion dont il faisait constamment parade de la manière la plus hypocrite possible. Il les avait convaincus par des proclamations publiques de sa mission de prophète inspiré, et il leur faisait croire à cette mission en se servant des moyens les plus insidieux et les plus diaboliques. \* \* \* Pour frapper l'esprit de la population et la tenir sous son pouvoir, Riel eut recours à toutes sortes de supercheries."

Le père Fourmond ajoute :—

"Oh ! mon pauvre peuple, je ne pouvais le contenir ; il était infatué de cet arch-traitre et fourbe jusqu'à ce qu'il eût répandu le sang. Il fut alors tout à fait en son pouvoir et il se servit de son autorité sans aucun sentiment de miséricorde. \* \* \* Je déclare de plus que, pendant les troubles, j'ai conversé avec plusieurs de ceux qui se trouvaient dans le camp rebelle, et j'ai constaté que, pour le plus grand nombre, ils y étaient contre leur gré et n'y demeureraient que par la crainte d'être fusillés, s'ils s'échappaient ou désertaient."

Dans son témoignage, dans la cause de Joseph Arcand, le père André dit :—

"Je déclare de la manière la plus solennelle, qu'à ma connaissance personnelle, sauf Gabriel Dumont, Napoleon Nault et Danase Carrière, maintenant décedés, pas un seul des métis n'avait la moindre idée ou le moindre soupçon d'une rébellion, jusqu'à ce que Riel les eût complètement pris dans ses filets et les eût tellement compromis, qu'ils ne pouvaient plus s'échapper."

"Il leur fit croire fermement qu'ils n'avaient plus à attendre de miséricorde de la police ou du gouvernement du Canada, — que s'ils étaient faits prisonniers ou blessés, rien que la mort et des tortures impitoyables les attendaient, que leurs filles et leurs sœurs seraient déshonorées ; sous leurs yeux, leurs enfants massacrés et tout ce qu'ils possédaient ici-bas détruit, et que toute leur nation serait exterminée par la soldatesque brutale."

Voici ce que dit Joseph Pilon :—

"Riel me commanda de venir au camp, ou qu'il me forcerait de m'y rendre. \* \* \* Pilon, pendant que Riel le menaçait, vint trouver le prêtre et lui dit en pleurant ce que Riel lui demandait. Riel, l'obligea de force et au moyen de menaces contre sa vie, d'exécuter ses desseins."

Le Père André fait allusion en la